

**COMMUNE DE  
FAUMONT**

**Département du Nord**

**Arrondissement de  
Douai**

**Canton d'Orchies**

**☎ 03.20.61.91.91**

**📠 03.20.61.91.99**

**2022-9- 7**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**OBJET : Recrutement d'un agent d'animation et adjoint de direction**

L'an deux mille vingt-deux, le premier septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles BARBIEUX, Maire.

**Présents :**

**Procuration**

**Secrétaire :**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il y a lieu, en raison de l'accroissement de l'activité pour les services péri et extrascolaire de créer un emploi non permanent sur la base du code général de la fonction publique et notamment son article L.332-23-1°

Monsieur le Maire propose le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint d'animation relevant de la catégorie C pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité sur l'année scolaire 2022/2023.

Cet agent assurera les fonctions d'animateur périscolaire et adjoint au directeur des ALSH à temps complet.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut de l'échelon 3 du grade de recrutement, échelle C1.

Les crédits correspondants devront être inscrits au budget.

Après délibération le conseil municipal se prononce :

POUR :	CONTRE :	ABSTENTION :
--------	----------	--------------

Dont procurations

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

POUR EXPEDITION CONFORME

Le Maire

Gilles BARBIEUX

Publié sur le site internet le 22 février 2023

Envoyé et arrivée à la Sous-Préfecture de Douai le 6 septembre 2023